

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 20 JUIN 2016

Canton de
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 24 juin 2016

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 14 juin 2016

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2016-41

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : Mme MAINAND

OBJET

MISE EN OEUVRE DES
CHANTIERS EDUCATIFS D'ETE
AU TITRE DE L'ANNEE 2016

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE (par proc. à Mme WEBANCK), M. ROULE (par proc. à M. JOINT), Mme MAINAND, M. PATUREL, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. MANINI (par proc. à Mme CRESPIY), M. PROST, M. DIALLO, Mme BREMOND, M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI, Mme BASDEREFF, M. CHAVANE, Mme DU GARDIN, M. COUTURIER, Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à M. PATUREL), M. PETIT, Mme HAMZAOUI, Mme NICAISE (par proc. à M. TOLLET), Mme HAMPARSOUMIAN (par proc. à Mme GOYER), Mme FRANÇOIS (par proc. à Mme MAINAND), Mme CARLE, Mme BAJARD (par proc. à M. DUREL), M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ, Mme ROQUES, M. PAYEN

Etait absent : /

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

Rapport de : M. LE DEPUTE-MAIRE

Suite à la réforme de la politique de la Ville, la Municipalité a souhaité maintenir sur les quartiers sortant de la nouvelle géographie prioritaire une veille renforcée afin d'éviter toute dégradation de leur situation sociale, urbaine et économique. Depuis le 1^{er} janvier 2015, les quartiers de Saint Clair, Cuire le Bas et Montessuy sont classés en veille active au sein du Contrat de Ville Métropolitain 2015/2020.

Dans ce cadre, il apparaît souhaitable de poursuivre en 2016, certaines actions dont l'intérêt est reconnu depuis plusieurs années. Les « activités éducatives pré-professionnelles d'été » ou « chantiers éducatifs », action conduite dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et la Fondation des Amis Jeudi-Dimanche (AJD), s'inscrivent dans cette démarche.

Cette action permet de proposer à des jeunes filles et garçons de plus de 16 ans, habitant Caluire et Cuire, d'effectuer un travail au sein de certains services municipaux durant l'été 2016. Ces jeunes sont identifiés par les éducateurs de la prévention spécialisée qui suivent ce public tout au long de l'année.

Le Conseil Municipal, réuni en séance du 25 mars 2016, a attribué une subvention à la Fondation AJD pour réaliser plusieurs actions dont ces chantiers éducatifs d'été. Le budget alloué permettra d'accueillir un maximum de 20 jeunes.

Les services municipaux proposant des chantiers éducatifs sont les suivants :

- service parcs et jardins
- service maintenance des bâtiments et équipements (atelier polyvalence)
- service animations sportives et jeunesse (Caluire Jeunes)
- service petite enfance (Caluire Juniors)
- service entretien des bâtiments et écoles

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 43 voix pour

- APPROUVE

le projet de convention Ville / Fondation des Amis Jeudi-Dimanche au titre de l'exercice 2016, joint en annexe,

- AUTORISE

Monsieur le Député-Maire à signer cette convention.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE DEPUTE MAIRE
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 24 juin 2016
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE DEPUTE MAIRE
Philippe COCHET